

**Projet de Classement au titre des articles L 341-1 à 22 du code de l'environnement  
des vallées du Clain, du Miosson et de la Menuse sur les  
communes de Croutelle, Ligugé, Poitiers, Saint-Benoît et Smarves.  
ENQUETE PUBLIQUE**

**Reportage photographique**

(Clichés DREAL D. SAUMET)

# POITIERS

Dans Poitiers la nature est en pleine ville avec des paysages très contrastés, des perspectives d'une rive à l'autre offrant des vues d'une qualité exceptionnelle, et on dénombre une quantité de micros sites très intimes.

**I Vues générales :**



**Photo 1** Vue sur la rue du Bas des Sables bordant côté nord-ouest la Promenade des Cours.( site inscrit 31 mai 1932).Un premier front de jardins clos empêche de voir les jardins ouvriers du Pré Roy situés sur l'autre rive du Clain. Cette promenade longue de 800 mètres est bordée de platanes majestueux dans sa première moitié, de quelques érables et de tilleuls sur le restant. Cette promenade a fait l'objet de travaux de requalification en 2014. A terme, il serait souhaitable que ce mail soit planté que de platanes, ou de tilleuls, ou de micocouliers sur toute sa longueur pour apporter une dimension forte de « cathédrale de verdure » si chère au président François Mitterrand.



**Photo 2** Promenade des Cours au début du XXème siècle : c'était le lieu privilégié des grandes foires de Poitiers. il était à l'époque planté que de tilleuls au premier plan et vraisemblablement d'ormes .



**Photo 3** Vue à partir du rond point de Blossac-Rivaud sur la vallée du Clain : au premier plan en bordure du chemin du Tison une ancienne usine de fabrication de parquets utilisant la force motrice du Clain. Cette friche industrielle en zone inondable fait actuellement l'objet de réflexions pour sa réhabilitation tout à fait compatible avec le classement de site.





**Photo 4** Vue vers le nord de la coulée verte de la vallée du Clain photo prise à partir des falaises dominant le Clain au niveau de l'institut des sourds avenue de la Libération.



**Photo 5** Vue vers le sud de la vallée du Clain en bordure de la rue de la Libération.





**Photo 6** Vue nord-sud à partir de l'avenue de la Libération de la vallée du Clain vers l'amont et du grand méandre allant vers Saint Benoît : L'espace compris dans la partie convexe du méandre et formant un bombement a vocation à rester en milieu naturel.



**Photo 7** Vue à partir du haut du chemin du Sémaphore d'est en ouest vers la vallée du Clain en contre bas et surplombée par le bâti le long de l'avenue de la Libération.



**Photo 8** Vue plein ouest sur la vallée du Clain en direction de Poitiers à partir des terrasses du parc de la Mérigote surplombant de 35 mètres la vallée du Clain en rive droite, la rivière coule en bas de la falaise. A l'horizon, on voit la bande de bâti bordant l'avenue de la Libération. On a également une très belle vue vers le sud ouest sur la zone de la Varenne à Saint-Benoît en rive gauche, et vers le sud sur tout l'ensemble de la vallée à Saint-Benoît plongée dans la végétation luxuriante.



## II Vues de détail



**Photo 9** Vue sur les jardins ouvriers du Pré Roy en fond de vallée, rive gauche au niveau du début de la promenade des Cours. Au fond on aperçoit le centre-ville de Poitiers sur l'oppidum.



**Photo 10** Vue sur les jardins ouvriers du Pré Roy et sur l'ensemble des constructions modernes de Rivaud à côté du parc de Blossac.





**Photo 11** Vue du sud est vers le nord ouest à partir de la rue du Bas des Sables sur des jardins potagers, juste en face du parc de Blossac, dont on voit la frise des tilleuls taillés en rideau qui souligne les anciens murs des fortifications de Poitiers.



**Photo 12** Vue à partir de la rue du Bas des Sables sur les jardins potagers, les vergers ou les jardins d'agrément en fond de vallée en rive droite, ici un peu en amont du parc de Blossac que l'on aperçoit au fond du cliché.





**Photo 13** Vue à partir de la rue du Bas des Sables sur les jardins potagers en fond de vallée en rive droite, le Clain coule au bout de ces jardins, juste sous l'avenue de la Libération dont on voit le trait du bâti en sommet de coteau, exclu du classement.

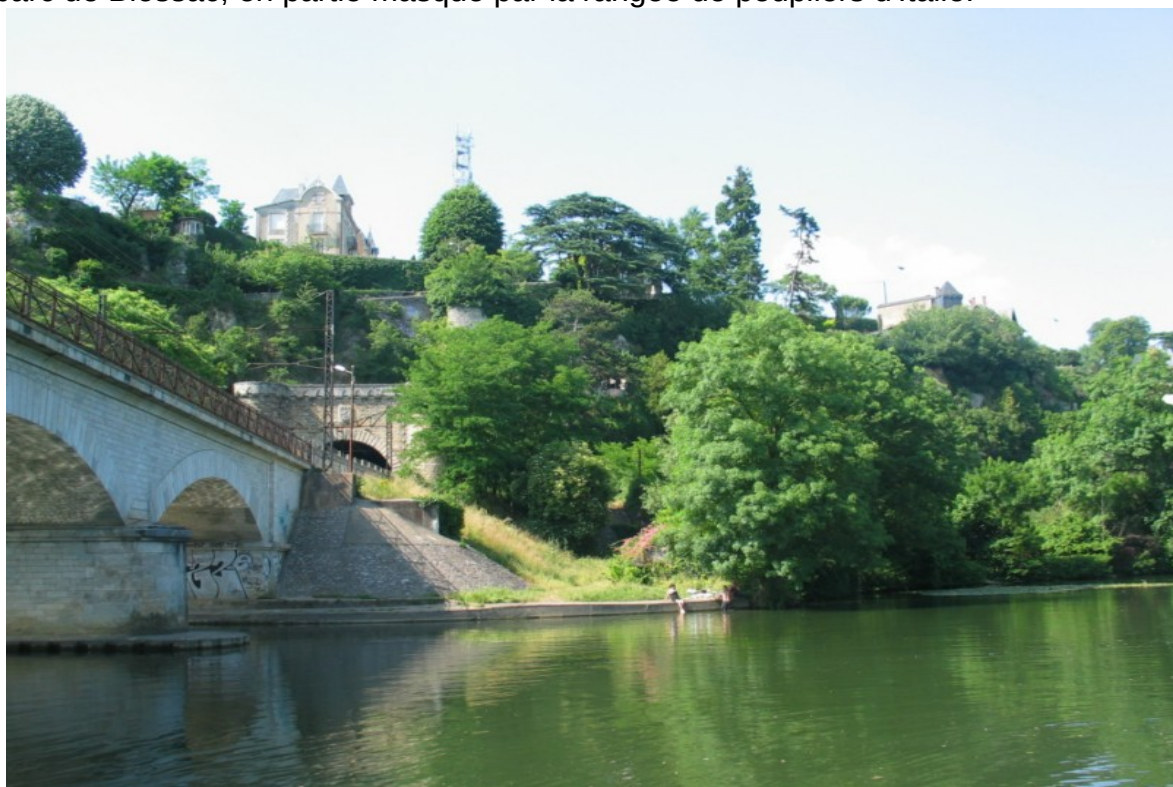


**Photo 13 bis** Vue sur le rebord de coteau très végétalisé et le trait de bâti bordant l'avenue de la Libération, dont la partie bâtie est exclue du classement.





**Photo 14** Vue du Clain prise vers le nord est du pont SNCF Paris Bordeaux, en direction du parc de Blossac, en partie masqué par la rangée de peupliers d'Italie.

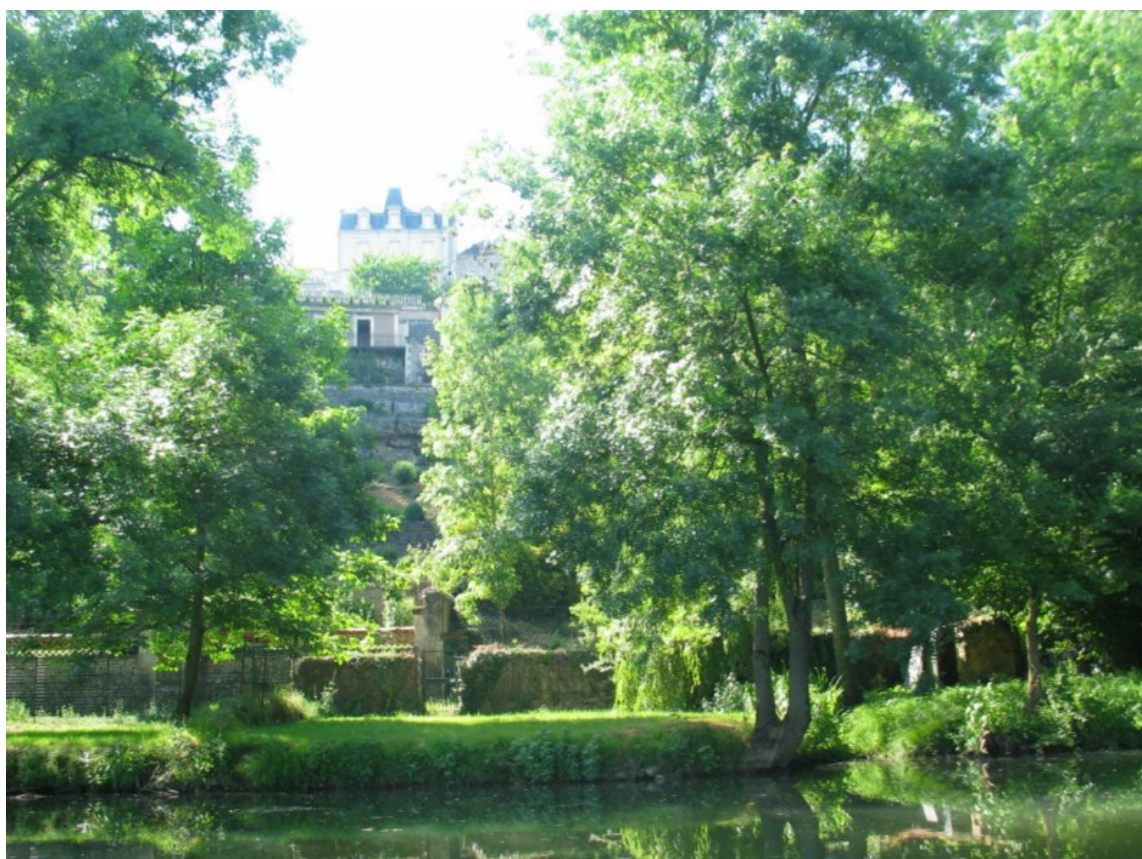


**Photo 15** Vue prise près du pont SNCF Paris Bordeaux de la vallée du Clain, quelques somptueuses villas marquent fortement le rebord du plateau. Celle-ci a été volontairement gardée dans le périmètre à classer.





**Photo 16** Vue sur une ancienne guinguette « Le Fleuve Léthé » en rive gauche sous l'avenue de la Libération. ( cf en annexe du rapport de présentation)



**Photo 17** Vue sur le chemin de Trainebot en rive gauche sous l'avenue de la Libération.





**Photo 18** Vue sur l'ancienne guinguette des « Trois Îlots » superbement restaurée en rive gauche du Clain, sous les falaises bordant l'avenue de la Libération.



**Photo 19** Vue sur le chemin du Bas des Sables en rive droite du Clain au niveau d'un vénérable cèdre, l'un des plus beaux de la région se trouvant dans la propriété de la photo 20 ci-dessous. Il a bien résisté à de nombreuses tornades locales et à la tempête du 27 décembre 1999.





**Photo 20** Vue sur une splendide propriété isolée dans la verdure en bordure du chemin du Bas des Sables.



**Photo 21** Vue à partir du chemin du Bas des Sables sur le jardin d'agrément planté d'ifs coniques, face à la belle propriété de la photo 20 ci-dessus.





**Photo 22** Vue à partir du Chemin de la Grotte à Calvin sur les prairies humides en rive droite du Clain. Une grande partie de ces prairies sont la propriété de la ville de Poitiers. Elles sont gérées de façon écologique dans le cadre du parc naturel urbain. Elles présentent une biodiversité grandissante avec une station de fritillaire pintade (*ritillaria meleagris*) la plus importante du Poitou-Charentes, plante inscrite sur la liste rouge de la région. Ces prairies sont parcourues par divers petits bras et canaux du Clain qui sont des lieux importants de frayères à brochet et de reproduction pour les amphibiens.



**Photo 23** Panneau du parc naturel urbain de la ville de Poitiers expliquant toute la politique de la ville sur la gestion écologique des prairies humides inondables au lieu dit « les Prés Hermès ».





**Photo 24** Vue sur le chemin de la Grotte à Calvin en rive droite longeant les prairies humides, c'est une ambiance totalement champêtre en pleine agglomération poitevine.



**Photo 25** Vue sur l'entrée de la grotte à Calvin (site inscrit 2 juin 1932). La falaise à cet endroit n'a qu'une dizaine de mètres de hauteur. C'est un espace légendaire où Calvin se serait réfugié en passant par Poitiers ; actuellement lieu prisé pour les fêtes estudiantines.





**Photo 26** Deux vues sur le parc de la Mérigote où se trouve la petite villa toute simple de la famille de Jean Richard BLOCH. ( cf documentation en annexe du rapport de présentation ).



**Photo 27** Vue de la partie ouest du parc de la Mérigote en bordure de plateau.





**Photo 28** Vue sur la propriété de la Mérigote, maison de la famille de Jean Richard Bloch, autre espace à très forte connotation historique où se sont rassemblés les plus grandes notoriétés nationales des arts et de la littérature entre les deux guerres. Cette maison est située près de la falaise dominant le Clain de 35 mètres. On y découvre une vue panoramique superbe sur toute la vallée tant sur Poitiers que sur Saint-Benoît. Cette propriété de la Mérigote a été vendue par les héritiers BLOCH à la ville de Poitiers. (Cf documents en annexe).